



DELIBERATION N° 14/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT AUTORISATION DE REGULARISATION DU DEPLACEMENT DE MADAME MARIE-LAURE PHINERA-HORTH, PRESIDENTE DE LA CACL, POUR SA PARTICIPATION A LA 1^{ère} REUNION DE L'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) ET A LA REUNION PROTOCOLAIRE DE PRESENTATION DU PROJET DE TOURISME BLEU A PARIS LE 12 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 16
Nombre de Procuration : 7
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1^{er} Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFU - David RICHE 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Corine DIMANCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la Délibération N° 43/2017/CACL du 20 avril 2017 portant condition de prise en charge des déplacements des élus de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances le mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 14/2020/CACL** relatif à l'autorisation de régularisation du déplacement de Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL, pour sa participation à la 1^{ère} réunion de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et à la réunion protocolaire de présentation du projet de tourisme bleu à Paris le 12 décembre 2019.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 14/2020/CACL** relatif à l'autorisation de régularisation du déplacement de Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL, pour sa participation à la 1^{ère} réunion de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et à la réunion protocolaire de présentation du projet de tourisme bleu à Paris le 12 décembre 2019.

AUTORISE la régularisation du voyage de Mme la Présidente qui s'est effectué en classe « Affaires » pour le vol Cay/Paris/Cay de la compagnie AIR FRANCE du 11 au 19/12/2019.

AUTORISE l'Assemblée à régulariser par mandat spécial le déplacement de madame Marie-Laure PHINERA-HORTH aux manifestations ci-dessus mentionnées du 12 décembre 2019 et à valider ses conditions de déplacement.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 31 janvier 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Reception en préfecture 973-249730045-20200131-14-2020-AP-CACL -DE 2 Date de télétransmission : 06/02/2020 Date de réception préfecture : 06/02/2020
